

# Rapport d'extraction trimestriel de sable et de gravier 2025-2026

- La présente déclaration est obligatoire, quel que soit le scénario de production.
- L'exploitant doit conserver tous les documents qui ont servi à produire cette déclaration. Celle-ci doit être complétée et reçue à la municipalité régionale de comté (MRC) au plus tard le quinzième jour suivant le trimestre concerné. La déclaration doit être accompagnée d'un chèque, à l'ordre de la MRC, correspondant au montant dû.
- Toute déclaration non reçue à la MRC dans le délai prescrit est assujettie à un montant supplémentaire de **52,25 \$** si la déclaration est reçue dans les quinze jours suivant l'échéance et de **104 \$** à partir du seizeième jour suivant l'échéance. Des intérêts s'ajoutent au montant dû, non versé dans les délais prescrits.
- La déclaration des quantités concernant ce titre d'exploitation peut être vérifiée par la MRC ou le Contrôleur des finances qui, selon la *Loi des commissions d'enquête*, possède le pouvoir de prendre connaissance et d'examiner tous les registres et documents qu'il juge utiles aux fins de la vérification. Dans le cas où le montant des redevances est révisé à la hausse à la suite d'une vérification, des intérêts s'ajouteront au montant à verser, à compter de la date à laquelle la déclaration et les redevances devaient être reçues à la MRC.
- Les **substances extraites** correspondent à **toute substance déplacée d'un dépôt naturel par une opération physique**.
- Le **taux** de la redevance applicable pour une déclaration annuelle est celui **au moment de sa réception**.
- La **valeur** correspond à la **valeur marchande locale de la totalité des quantités extraites**. À défaut d'une vente, inscrire l'estimation de sa valeur marchande locale.

Exemple : Quantité extraite      X Valeur marchande locale      = Valeur  
80 tonnes métriques      X 10 \$ la tonne métrique      = 800 \$

## SECTION 1 IDENTIFICATION

### 1.1 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE (Personne physique)

Nom	Prénom	N° d'intervenant

Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)      App.      Ville, village ou municipalité

Province	Pays	Code postal

### 1.2 IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU TITRE D'EXPLOITATION

<input type="checkbox"/> ENTREPRISE	Nom de l'entreprise	N° matricule (NEQ)	N° d'intervenant

ou	Nom	Prénom	N° d'intervenant
<input type="checkbox"/> PARTICULIER			

Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)      App.      Ville, village ou municipalité

Province	Pays	Code postal

### 1.3 TITRE D'EXPLOITATION

Type du titre (ex. BNE / BEX / ASB)	Numéro du titre	Votre référence

## SECTION 2 LIVRAISON ET CHARGEMENT QUOTIDIENS

### 2.1 ÉQUIPEMENT UTILISÉ POUR L'EXTRACTION ET LE TRANSPORT

CHARGEUR <input type="checkbox"/>	10 ROUES <input type="checkbox"/>	6 ROUES <input type="checkbox"/>	SEMI-REMORQUE <input type="checkbox"/>	12 ROUES <input type="checkbox"/>

## SECTION 3 SUBSTANCES EXTRAITES

### 3.1 IDENTIFICATION DES SUBSTANCES EXTRAITES

SABLE <input type="checkbox"/>	GRAVIER <input type="checkbox"/>	MORaine <input type="checkbox"/>

Je désire effectuer le paiement à partir du solde de compte de l'intervenant

#### Important :

- Si transmission par télécopieur ou par courriel, les originaux ne doivent pas être transmis par la poste.
- Aucune demande ne sera analysée avant que le paiement soit effectué.
- Il est interdit de fournir des données bancaires (carte de crédit) sur ce formulaire.

Ce formulaire et votre paiement doivent être reçus à la MRC au plus tard le quinzième jour suivant le trimestre concerné à l'adresse suivante :

Adresse de retour :      **MRC de La Vallée-de-l'Or**  
**42, place Hammond**  
**Val-d'Or (Québec) J9P 3A9**

Téléphone :      **819 825-7733**  
Télécopieur :      **819 825-4137**  
Courriel :      [territoire@mrcvo.qc.ca](mailto:territoire@mrcvo.qc.ca)

Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production et ce, même si la déclaration est à zéro (0).

### 3.2 IDENTIFICATION DE LA PÉRIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Période « A » - 1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2025        | <input type="checkbox"/> Période « C » - 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2025 |
| <input type="checkbox"/> Période « B » - 1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2025 | <input type="checkbox"/> Période « D » - 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2026     |

### 3.3 EXTRACTION ET LIVRAISON QUOTIDIENNES DE BRUT

TONNE MÉTRIQUE (TM)

MÈTRE CUBE (MC)

Premier mois			Deuxième mois			Troisième mois		
DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ (MC / TM)	DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ (MC / TM)	DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ (MC / TM)
01			01			01		
02			02			02		
03			03			03		
04			04			04		
05			05			05		
06			06			06		
07			07			07		
08			08			08		
09			09			09		
10			10			10		
11			11			11		
12			12			12		
13			13			13		
14			14			14		
15			15			15		
16			16			16		
17			17			17		
18			18			18		
19			19			19		
20			20			20		
21			21			21		
22			22			22		
23			23			23		
24			24			24		
25			25			25		
26			26			26		
27			27			27		
28			28			28		
29			29			29		
30			30			30		
31			31			31		

Quantité totale =  
(premier mois)

Quantité totale =  
(deuxième mois)

Quantité totale =  
(troisième mois)

Quantité totale =  
(premier + deuxième + troisième mois)

X 0.95\$/m.c. ou 0.53\$/t.m. = A \$

Valeur de la quantité totale =

Valeur \$

### 3.4 RÉSERVE, MATÉRIAUX EN RÉSERVE (Dépôts meubles)

1) Quantité stockée en début de période			
2) Quantité extraite pour la préparation de la réserve durant la période <b>(Redevances à payer)</b>	+	X 0.95\$/m.c. ou 0.53\$/t.m. = B \$	
3) Quantité achetée, ajoutée à la réserve <b>(Redevances déjà payée)</b>	+	Valeur de la quantité extraite = Valeur \$	
4) Quantité utilisée ou vendue durant la période	-	3) Achetée de :	
5) Quantité en réserve à la fin de la période	=	4) Vendue à :	

Total des redevances à payer (cases A + B + montant supplémentaire s'il y a lieu) = C

→ C \$

**Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case C).**

### SECTION 4 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du titre	N° de téléphone	Poste

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

X

SIGNATURE

DATE

# Rapport trimestriel d'utilisation des réserves de sable et de gravier 2025 - 2026

- L'exploitant doit détailler l'utilisation de ses réserves :
  - Ce rapport doit accompagner les **Rapport d'extraction trimestriel de sable et de gravier**, au plus tard le 15 avril de chaque année

## SECTION 1 IDENTIFICATION

<input type="checkbox"/> ENTREPRISE	Nom de l'entreprise	<input type="text"/> Nº matricule (NEQ)	<input type="text"/> Nº d'intervenant
<input type="checkbox"/> PARTICULIER	Nom	Prénom	Nº d'intervenant

## 1.2 TITRE D'EXPLOITATION

Type du titre (ex. : BNE / BEX / ASB)	Numéro du titre	Votre référence
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

## SECTION 2 UTILISATION

 TONNE MÉTRIQUE (TM)

 MÉTRE CUBE (MC)

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Période « A » - 1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2025        | <input type="checkbox"/> Période « C » - 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2025 |
| <input type="checkbox"/> Période « B » - 1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2025 | <input type="checkbox"/> Période « D » - 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2026     |

PREMIER MOIS			DEUXIÈME MOIS			TROISIÈME MOIS		
DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ (MC / TM)	DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ (MC / TM)	DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ (MC / TM)
1			1			1		
2			2			2		
3			3			3		
4			4			4		
5			5			5		
6			6			6		
7			7			7		
8			8			8		
9			9			9		
10			10			10		
11			11			11		
12			12			12		
13			13			13		
14			14			14		
15			15			15		
16			16			16		
17			17			17		
18			18			18		
19			19			19		
20			20			20		
21			21			21		
22			22			22		
23			23			23		
24			24			24		
25			25			25		
26			26			26		
27			27			27		
28			28			28		
29			29			29		
30			30			30		
31			31			31		
Quantité totale 1 <sup>er</sup> mois =			Quantité totale 2 <sup>e</sup> mois =			Quantité totale 3 <sup>e</sup> mois =		

 Quantité totale (1<sup>er</sup> + 2<sup>e</sup> + 3<sup>e</sup> mois) =


Doit balancer avec le Rapport d'extraction trimestriel de la Période, section 3.4, point 4